

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**RAPPORT N° 138**

**CONSEIL DEPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU-RHONE**

**REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 30 Juin 2017**

**SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL**

**RAPPORTEUR(S) : M. DIDIER REAULT**

---

**OBJET**

Demandes de garantie d'emprunt formulées par la SA d'HLM SNHM.  
Opérations : a) acquisition en V.E.F.A. de 59 logements collectifs locatifs sociaux -  
"Ilot Allar" - 7, Rue André Allar (13015 Marseille).  
b) réhabilitation de 13 logements collectifs locatifs sociaux - "La Pavillone II" -  
Avenue de Lattre de Tassigny (Châteaurenard).

---

**Direction des Finances  
Service du Budget & Gestion Financière  
12409**

## PRESENTATION

La S.A. d'HLM SNHM sollicite le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône pour deux demandes de garantie d'emprunt d'un montant total de 2 536 099,20 €

Celles-ci représentent 45% d'un montant total d'emprunts de 5 635 776,00 € dont les caractéristiques sont présentées en annexe au présent rapport.

Ces demandes intéressent le secteur du logement social (acquisition en V.E.F.A., réhabilitation).

Par ailleurs, l'encours garanti au 01/01/2017 de la S.A. d'HLM SNHM auprès du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône s'élève à 15 098 518,00 €

Cet encours représente 1,25% de l'encours garanti des organismes HLM et 1,13% de l'encours total garanti.

Chacune des garanties d'emprunt votées par la Commission Permanente du Conseil Départemental est assortie de la délibération correspondante, ainsi que d'une convention de garantie d'emprunt à faire signer entre l'organisme et le Département.

Signé  
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL